

éclairage**Prière patriotique**

*«Seigneur accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime
Celui que j'aimerai toujours
Celui que j'aimerai quand même
Tu m'as dit d'aimer,
et j'obéis»*

On ne chante plus guère la vénérable prière patriotique de Jacques Dalcroze, si chère aux aînés qui ont vécu la deuxième guerre mondiale. Et pourtant, j'ai ressenti comme un léger frisson quand je l'entendis le dernier Jeûne fédéral, portée par une foule unanime, fervente et convaincue. Cela se passait dans une chapelle jurassienne, au Vorbourg, au cœur de notre plus jeune canton.

Passons sur le rythme passablement pompier du cantique et oublions le Général Guisan. Il reste que ses paroles ne sont pas anodines. Elles passent mal à travers ma gorge et interpellent mon aujour'hui. Alors quoi? Dieu me fait le devoir d'aimer mon pays? Faut-il lui obéir et aimer «quand même»?

Ce «quand même» est délicieux et pertinent. Devrais-je donc aimer la Suisse malgré le racisme rampant ou déclaré de certains de ses dirigeants? Malgré les discours de cantine de ses politiciens? Malgré les promesses oubliées au lendemain des élections? Malgré vous, et, bien sûr, malgré moi? Allez donc! Il y a bien quelques bons fruits au fond du panier. Il suffit de les chercher, même en farfouillant.

Cette prière me rassure en quelque sorte. Jacques Dalcroze aimait son pays en dépit de l'antisémitisme et des fascistes des années 40. Tout n'est donc pas si pourri au Royaume de Danemark! N'en déplaise au vieux Shakespeare. Il n'y a pas que de la bouse sur la prairie du Grütli! •

Guy Musy

édito**Electeurs saturés**

«Les annonces et affiches ne permettent que de passer des messages simplistes et ce matraquage sature la population. Cela a pour conséquence que les citoyens s'intéressent beaucoup moins aux vrais débats d'idées».

Paroles de la Fribourgeoise Ruth Lüthi, ancienne conseillère d'Etat socialiste, dans *Le Temps* du 1er octobre.

La campagne électorale de l'UDC, menée à coup de millions, avec des dessins, des clips sur Internet et des slogans provocateurs, a envahi les esprits, au point d'en évacuer toute autre considération. Un décervelage, tendance totalitaire. L'UDC affirme être la seule à soulever les «vraies questions», sous-entendu celles de la «surpopulation étrangère», des «abus de l'asile» ou de la criminalité des jeunes des Balkans. Or, même sur ces thèmes, certes importants, il n'y a pas eu réflexion, débat public, confrontation d'idées. Seulement des accusations et des invectives. Et quand le sujet menaçait de s'épuiser, l'affaire Blocher-Roschacher a pris le relais...

Dans ce contexte, les autres thèmes, également importants, ont été passés quasiment sous silence. C'est le cas, tout particulièrement, du réchauffement climatique qui est en train de bouleverser les conditions de vie des peuples de la planète et exige des changements de comportement majeurs, individuels et collectifs.

Mesurées à cette aune, les querelles de cet automne apparaîtront bientôt comme dérisoires. Le troisième rassemblement œcuménique européen, qui s'est déroulé à Sibiu (Roumanie) du 4 au 9 septembre (en avez-vous entendu parler?), aurait pu tenter de réveiller les consciences. Malheureusement, son message, contrairement à celui du rassemblement de Bâle, en 1989, plus vigoureux, est demeuré à peu près inaudible... •



Michel Bavarel

Brésil

Renationaliser un énorme groupe minier

Depuis 1995, le jour de la fête nationale brésilienne, le 7 septembre, retentit le «Cri des exclus». En l'an 2000, ce «cri» a été accompagné par un plébiscite sur la dette, auquel ont participé 6 millions de personnes et, en 2002, par un autre plébiscite sur l'accord de libre commerce des Amériques, promu par les Etats-Unis, auquel une dizaine de millions de citoyens se sont opposés.

Cette année s'est déroulé un nouveau plébiscite, organisé par le «Cri des exclus» et par une soixantaine de mouvements populaires, dont des mouvements d'Eglise. Principal objectif: la renationalisation de la Compagnie Vale do Rio Doce, l'un des plus grands groupes miniers de la planète, privatisé en 1997 par le gouvernement du président Fernando Henrique Cardoso. Celui-ci a vendu «pour des cacahouètes» une entreprise hautement lucrative, entre autres leader mondial du commerce des métaux ferreux. «Il n'était pas juste de transférer en mains privées un patrimoine appartenant à tout le peuple brésilien», estime le «Cri des exclus». Un peu plus de 3,7 millions de Brésiliens ont participé à cette consultation populaire. Et 94,5 % d'entre eux ont répondu que la Vale do Rio Doce ne devait pas rester entre les mains du capital privé.

Par ailleurs, un tel plébiscite est également une occasion de susciter un débat démocratique et de permettre au peuple de manifester sa volonté, a souligné l'évêque de Jales, Dom Demétrio Valentini, président de la Caritas brésilienne. ●

Michel Bavarel

Afrique du Sud

Si longue attente

Charles Abrahams est avocat à Cape Town. Avec son homologue américain Michael Hausfeld, il représente une centaine de victimes de l'ancien régime de l'apartheid qui cherchent à obtenir des réparations de la part des entreprises accusées de complicité avec ce système odieux. De passage à Genève, l'avocat fait le point sur le devenir de la plainte en attente de jugement depuis janvier 2006, date du premier appel.

Rappel historique

En Afrique du Sud, treize ans après les premières élections démocratiques, la majorité de la population noire vit encore dans la pauvreté. Pourtant, des années durant, des banques et des entreprises étrangères ont commercé avec le régime de l'apartheid. Elles ont ainsi engrangé de lucratifs profits aux dépens de la population opprimée. Lors de la transition, aucune d'entre elle n'est venue témoigner, dans le cadre du processus Vérité et Réconciliation, pour obtenir une amnistie. Aucune n'a non plus exprimé le souhait d'entrer en dialogue avec les acteurs de la société civile sur la question des réparations.

En novembre 2002, 23 entreprises, dont le Crédit Suisse et l'UBS, étaient accusées de complicité avec le régime ségrégationniste par les membres du collectif de victimes de l'apartheid Khulumani. Le dépôt d'une plainte en dommages et intérêts intervenait après que tous les moyens de négociation aient été épuisés.

Sans surprise, l'annonce de la plainte a provoqué une levée de boucliers dans le monde des affaires. Plus grave, plusieurs Etats, dont la Suisse et l'Afrique du Sud, se sont prononcés pour l'abrogation de la loi américaine (l'Alien Tort Claims Act) qui rend possible

le dépôt de plaintes devant un tribunal des Etats-Unis pour graves violations des droits humains, pour autant que les entreprises incriminées aient une activité sur le territoire de ce pays.

«L'attitude la plus décevante, commente Charles Abrahams, reste celle du gouvernement sud-africain: après avoir annoncé ne pas s'opposer à notre démarche, il a fait marche arrière, à mon avis sous pression.» Un appel a été interjeté et une décision sur cet appel est attendue d'un moment à l'autre. «Il n'existe aucune limite de temps pour la notification de la décision».

Trois scénarios se dessinent. Si la plainte est une nouvelle fois rejetée, les plaignants peuvent envisager de faire appel auprès de la Cour Suprême des Etats-Unis. Idem du côté des accusés si la plainte était acceptée. «Dernière possibilité, celle qui nous donnerait le plus de chances, relève Charles Abrahams, serait que le juge renvoie notre plainte au Tribunal de première instance pour son contenu soit amendé. Cela nous permettrait de redéfinir le cadre dans lequel nous plaçons, en étant encore plus spécifiques sur les torts subis par les membres de Khulumani, quitte à réduire le nombre de plaignants. Cependant, le juge devra alors aussi se prononcer sur la notion de complicité qui nous permet d'accuser les entreprises incriminées d'avoir violé les droits humains des victimes. S'il opte pour une définition de la complicité comme un acte intentionnel, nos chances sont maigres: prouver l'intention est ce qu'il y a de plus difficile en droit. Par contre, si le juge considère qu'il suffit d'une connaissance avérée pour être considéré comme complice, on garde bon espoir».

En attendant le verdict, l'avocat plaide pour que les recherches historiques dans ce domaine se poursuivent. ●

Martyna Olivet

Société de l'information

Lutter contre la fracture numérique

Le Fonds mondial de Solidarité Numérique (FSN) est une réalisation concrète du premier volet du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, tenu à Genève en 2003. A cette occasion, Abdoulaye Wade, président du Sénégal, lançait un appel pour la mise en œuvre d'un fonds de lutte contre la fracture numérique entre le Nord et le Sud. Avec l'appui des municipalités de Turin, Lyon et Genève, ainsi que de la République du Sénégal, une Fondation, basée à Genève, voyait le jour en 2005. Rencontre avec Tania Zinoviev, assistante de projets au FSN.

Pour Tania Zinoviev, la révolution numérique à laquelle on assiste est comparable, dans son ampleur, à la révolution industrielle. Il apparaît indispensable que les pays en voie de développement ne soient pas les laissés-pour-compte de cette transformation sociale en marche, au risque de voir se creuser encore plus les inégalités préexistantes.

Il y a un peu plus de dix ans que des notions comme «fossé» ou «fracture» numérique ont fait leur entrée dans le vocabulaire des politiques et autres spécialistes du développement. Il faut entendre par là l'inégalité dans l'accès, l'usage et la participation aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), informatique et réseau Internet en tête. Faute de moyens économiques –le FSN parle de zones d'insolvabilité– mais pas seulement. «Il est important de rappeler que la fracture numérique n'est pas qu'une question technique: elle est avant tout politique», relève Mme Zinoviev. Et ce non-choix politique génère une nouvelle catégorie d'exclus: les «infos-exclus» de la société numérique qui viennent entretenir la fracture sociale déjà existante. Impossible de nier que le partage des données et la création de contenus véhiculés par les TIC représentent un atout devenu indispensable pour la pleine expression de la citoyenneté et la participation au processus démocratique. «Auriez-vous pu imaginer la réalisation du sommet de Porto Alegre sans Internet?», lance malicieusement Tania Zinoviev.

D'où l'intérêt particulier porté à la fracture numérique par nombre de protagonistes étatiques et citoyens, sans pour autant aboutir à un projet consolidé. La création du Fonds mondial de Solidarité Numérique s'inscrit dans un contexte de réel besoin, tant de financement que de coordi-

nation internationale, de ce nouvel aspect du développement humain contenu dans les Objectifs du Millénaire.

Nécessaire accompagnement

Cette initiative doit néanmoins faire face à de nombreux écueils. En premier lieu, éviter la tentation d'une réponse trop techniciste au problème. En effet, la mesure matérielle du fossé numérique invite naturellement à y répondre en comblant les besoins d'équipement. «Certes, le manque d'infrastructures -connectivités, ordinateurs- est important dans les pays d'Afrique par exemple, et il ne faut pas négliger cet aspect», souligne Tania Zinoviev. «Toutefois, tous nos projets comportent des mesures d'accompagnement pour promouvoir l'utilisation de ces technologies dans une optique citoyenne. Nous finançons le volet technique des initiatives, mais aussi l'aspect formation quand c'est nécessaire.»

Il faut relever que le fonds privilégie les projets ancrés dans les communautés. «Il existe de nombreuses associations dans les pays du Sud qui, grâce au développement de leur volet TIC, voient leur capacité d'action renforcée. Les TIC sont vraiment un outil de développement parmi d'autres», note encore la jeune femme. Il ne s'agit donc pas seulement d'installer des cafés Internet dans tous les coins isolés, même si ceux-ci peuvent faire partie du projet en tant qu'activité génératrice de revenus pour une association.

Voix du Sud

Une autre critique, souvent entendue, est celle du mésusage des TIC par des populations privées du capital culturel nécessaire à leur compréhension. Un peu comme si, dans un contexte où la fracture sanitaire, alimentaire et éducationnelle reste prédominante, œuvrer pour l'inclusion dans la société du numérique était un faux combat. «Oui, on peut nous dire "ils ont besoin de pain, vous leur amenez des ordinateurs". Moi je préfère dire "ils ont besoin de pain et d'ordinateurs"», réagit Tania Zinoviev. «On ne peut nier une demande très forte d'ouver-



ture sur le monde, poursuit-elle, surtout quand ce qui est nécessaire pour y accéder est léger en terme de coûts.» Le but n'est donc pas de créer de nouveaux consommateurs, mais d'offrir la possibilité «à la société civile du Sud d'avoir son mot à dire dans la société de l'information, de dialoguer avec le reste du monde et surtout de parler d'elle-même pour exister autrement qu'au travers de la vision du Nord dominant.» La diversité des demandes qui parviennent au FSN atteste, qui plus est, d'une réflexion sur les besoins locaux et un usage approprié. «Je crois que dans chaque pays, il existe une société civile qui utilise bien ces outils et en a un grand besoin.»

Forte demande

Des besoins importants mesurés par l'afflux des demandes qui parviennent à la Fondation depuis qu'elle a mis en ligne, l'été passé, un formulaire ad hoc pour éviter les sollicitations trop fantaisistes. «Nous recevons près de dix demandes par semaine, tous secteurs et pays confondus», relève Tania. «C'est vraiment frustrant de voir tant de bons projets auxquels pour l'instant, faute de fonds, nous ne pouvons donner suite.» Elle nous rapporte ainsi que, pour le seul Kenya, près de 300 demandes sont parvenues suite à un appel dans le pays. «Sur l'ensemble, nous avons retenu 150 projets pour lesquels nous envisageons d'entrer en matière si les finances suivent.» Et c'est peut être dans l'établissement d'un nouveau mécanisme de financement que réside aujourd'hui le plus grand défi du FSN.

Financer autrement

Pour ne pas prêter le flanc à la critique selon laquelle chercher à diminuer le fossé numérique revient à piocher dans les budgets, déjà insuffisants, des autres volets du développement, la fondation mise sur un mode de financement innovant : le 1% de la solidarité numérique. En termes simples, il s'agit de rétrocéder le 1% de toute transaction financière dans le domaine des nouvelles technologies (achat d'un parc informatique, par exemple) à la fondation. Déjà adopté par les villes de Lausanne et de Genève, ce mécanisme peut être appliqué par tous: collectivités, ONGs, etc. «C'est un procédé qui ne freine pas la concurrence ni ne pénalise les entreprises, puisque sur le long terme il s'agit pour elles de voir s'ouvrir de nouveaux marchés, commente Mme Zinoviev, mais il est vrai que le principe est tellement nouveau que l'on peine encore à le faire accepter, bien que ce soit à la fois une nécessité et une juste redistribution.» Au regard des besoins immenses des populations concernées et au nom de la solidarité dans le partage des connaissances, on ne peut qu'espérer que ce mécanisme soit adopté le plus largement possible. ●

Propos recueillis par Martyna Olivet

Financements innovants

Le 1% de solidarité numérique

En 2004, les présidents Lula, Chirac et Lagos font une déclaration commune en faveur de la recherche de mécanismes de financement innovants sans lesquels il sera impossible d'atteindre les Objectifs du Millénaire, soit la réduction de moitié des pires formes de pauvreté d'ici à 2015. Parmi les mesures envisagées, celle préconisée par le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique (FSN) dès 2003: l'adoption du «1% de solidarité numérique». Son principe évoquera des souvenirs aux partisans de la Taxe Tobin: il s'agit d'inviter toute entité, publique ou privée, qui s'appête à acquérir des biens ou des services numériques à inclure, dans son appel d'offre, une «clause de solidarité numérique». Cette dernière consiste pour le vendeur à verser le 1% du montant de la transaction financière au FSN. Les entreprises ne sont pas perdantes car le Fonds investit dans le secteur du numérique pour acheter du matériel à destination de zones insolvables, créant à terme de nouveaux marchés. Les acteurs introduisant cette clause ne déboursent pas un sou et restent libres de faire jouer la concurrence. A l'heure actuelle, la Ville de Genève, celle de Lausanne ou encore le CERN ont déjà introduit cette clause dans leurs appels d'offre. Chaque année, les acteurs publics et privés qui s'engagent à appliquer le 1% se voient décer-



ner le label de solidarité numérique. Ce dernier, en plus de sensibiliser l'opinion publique au défi de la fracture numérique, représente un signe distinctif marquant l'engagement concret en faveur d'une société de l'information fondée sur l'accès de tous au savoir. Il est souhaitable d'encourager le plus grand nombre possible d'utilisateurs du marché numérique à appliquer ce principe, afin qu'il devienne une norme généralisée. Toute personne intéressée peut prendre contact avec le Fonds pour signer le pacte de la solidarité numérique. ●

Martyna Olivet

Plus d'informations: www.solidarite-numerique.org

Assemblée œcuménique de Sibiu

Témoignage d'un participant

Hubert van Beek, secrétaire du Forum Chrétien Mondial, a participé à la troisième Assemblée œcuménique qui a eu lieu à Sibiu, en Roumanie, en septembre dernier. Il nous a partagé ses impressions lors de la dernière séance de notre commission.

Dix ans après Gratz et 18 ans après Bâle, les chrétiens européens se sont retrouvés dans un pays orthodoxe de l'Est. Ayant lieu dans une petite ville, le rassemblement n'a pas pu attirer un grand nombre de participants, outre les délégués officiels. Alors que ce qui avait fait la force de la rencontre de Bâle, c'était justement sa taille. Par contre, le nombre de ces délégués (2'500) était beaucoup plus élevé que lors des réunions précédentes, ce qui n'a pas facilité le dialogue et les échanges. Les matinées étaient consacrées à des séances plénières, avec des conférences successives de 6 ou 7 orateurs, où il était difficile pour le public d'intervenir. Les après-midis, des forums thématiques regroupaient entre 500 et 700 personnes, également avec des panels d'orateurs.

Concernant le contenu, plusieurs orateurs ont reconnu que Sibiu était plus timoré que les assemblées précédentes. Cette prudence s'est reflétée dans le message final: une sorte de compétition pour imposer tous les sujets et tous les points de vue en a fait un texte peu cohérent et sans véritable portée.

Cependant, des discussions intéressantes ont eu lieu dans le cadre de certains forums thématiques. Ainsi, lors du forum sur la migration, un Africain a déclaré: «Jusqu'à présent, tout ce que

j'ai entendu, c'est que la lumière vient de l'Europe...». Cela a provoqué un riche débat. Un autre moment fort a été la lecture de la déclaration des Jeunes.●

*Propos recueillis par
Virginie Estier dos Santos*

Contribution des jeunes

Une déclaration, élaborée par des jeunes chrétiens, a été lue le 3ème jour de la rencontre. En juillet, une quarantaine de jeunes s'étaient réunis à St-Maurice, en Suisse, afin de préparer le rassemblement œcuménique et d'interpeler leurs aînés. Interpeler est bien le terme, étant donné le ton de leur déclaration d'une page et demie, condensée et claire sur plusieurs sujets sensibles. L'œcuménisme d'abord: les jeunes demandent en effet aux Eglises d'arrêter de se poser en rivales les unes par rapport aux autres, car, disent-ils, «*nous ne témoignons pas des dynamiques de pouvoir de nos Eglises, mais du Christ*». Des thèmes comme la migration et la liberté de circulation, le dialogue interreligieux, les Droits humains, la paix et la justice sont abordés: les jeunes affirment s'engager concrètement en faveur de chacun d'eux. Pour la sauvegarde de la Création, leur position va heureusement plus loin que le message final du rassemblement: «*Nous nous engageons à repenser notre style de vie en accord avec le témoignage biblique. Cela doit être fait au travers d'actions concrètes, comme acheter des produits du commerce équitable, utiliser des énergies renouvelables, réduire nos émissions de carbone et changer notre modèle de consommation pour promouvoir un avenir durable.*»

Ils concluent en constatant que la réalisation de ces engagements met en jeu la crédibilité du mouvement œcuménique. ●

Le message final

Dans la partie introductive, il est reconnu que le chemin parcouru depuis les assemblées précédentes n'a pas correspondu aux attentes: «*Nous nous rappelons et nous renouvelons les engagements sérieux déjà pris à Bâle et à Graz et nous regrettons que jusqu'à ce jour nous ayons été incapables de réaliser certains d'entre eux. Toutefois notre confiance en l'énergie transformatrice de la lumière du Christ est plus forte que la nuit de la résignation, du fatalisme, de la peur et de l'indifférence.*»

En ce qui concerne la sauvegarde de la création, Sibiu est resté en deçà de Bâle et de Gratz. Plusieurs intervenants avaient demandé qu'un passage dans le document final parle de l'engagement nécessaire des chrétiens et des communautés chrétiennes pour un style de vie plus respectueux de la Création. Or, cet aspect n'a pas été retenu. La 8ème recommandation, rédigée de façon assez confuse, demande que les Eglises «*étudient la responsabilité européenne pour la justice écologique*». La 10ème recommandation réaffirme la proposition d'un temps pour la Création, «*en réservant la période du 1er septembre au 4 octobre à la prière pour la protection de la création et la promotion de styles de vie durables...*» Mais aucun engagement concret dans ce sens de la part des chrétiens ne se dégage du message final.

Le texte est néanmoins plus incisif, en ce qui concerne la nécessité de contribuer à la lutte contre la pauvreté: «*Nous demandons vivement à tous les chrétiens européens d'accorder un soutien fort aux Objectifs de Développement du Millénaire décrétés par les Nations Unies comme mesure urgente en vue d'un allègement de la pauvreté.*» ●

Virginie Estier dos Santos

Animation

Jeu de rôles

Dans le cadre de la campagne 0,7% –ensemble contre la pauvreté, la COTMEC propose une animation autour des Objectifs du Millénaire. Il s'agit d'un jeu de rôles, où les participants se mettent à la place de deux familles, l'une péruvienne et l'autre togolaise. Les Salamatou et les Condori sont confrontés à toute une série de problèmes qu'ils vont devoir résoudre. Chacune des situations vécues «met en scène» un des Objectifs du Millénaire. Ce jeu nous permet –en nous identifiant à ces familles qui luttent pour l'amélioration de leur condition– de nous représenter plus concrètement ce que signifient les Objectifs du Millénaire pour des millions de personnes. ● VES

Les personnes intéressées à ce que la COTMEC anime ce jeu dans leur paroisse/organisme, peuvent nous contacter: 022/708 00 78, virginie@cotmec.ch

Publication

Riche pauvre: ça veut dire quoi?

Une fois n'est pas coutume, la COTMEC vous invite à regarder et/ou à faire partager une exposition de photos sur la richesse et la pauvreté. Des photos prises par une centaine d'enfants de Bolivie, du Burkina Faso, du Bangladesh et de Suisse: ceux-ci ont été invités à représenter par une image et un commentaire l'idée qu'ils se font de la richesse et de la pauvreté. Selon leur contexte de vie, les choix des enfants révèlent des conceptions souvent inattendues de la richesse, de la pauvreté ou de l'avenir, qui incitent à réfléchir sur nos propres valeurs. L'exposition a été montrée dans de nombreuses écoles et le succès qu'elle a rencontré a poussé les initiateurs du projet, l'organisation «Enfants du Monde» à concevoir un dossier pédagogique sur le même thème. Celui-ci peut être utilisé en groupe ou en classe et permet d'approfondir la discussion avec des enfants de 9 à 15 ans. ●

Virginie Estier dos Santos

On peut voir l'exposition en ligne «Regards d'enfance» sur www.enfantsdu-monde/regardsdenfance.

Le dossier pédagogique avec 34 photographies et leur légende peut être commandé sur le site de la FED (Fondation Education et Développement): www.globaleducation.ch

Prix DDC/SECO

Jeunes engagés

Les jeunes étaient à l'honneur lors de la conférence annuelle de la coopération au développement, en septembre dernier à Genève. Lancé par la DDC et le SECO, un grand concours destiné à récompenser des jeunes, qui s'engagent concrètement en faveur d'un monde plus juste, avait recueilli plus de 100 projets venant de toutes les régions de Suisse. Lors de cette journée, un prix d'encouragement a été remis par Walter Fust à six projets particulièrement intéressants.

Les projets primés montrent une très grande diversité dans les causes choisies par les jeunes et une grande originalité dans l'approche. Lutter contre la fracture numérique en équipant les ordinateurs du Zimbabwe avec le système d'exploitation gratuit Linux (Penguins4Africa), renforcer la société civile (Ethiopia Scout Project), soutenir une communauté de planteurs de café du Chiapas afin que ceux-ci entrent dans la filière du commerce équitable (Kaffee Arabejas), réaliser un documentaire qui permet un échange de vues sur la migration et les rêves d'avenir des jeunes en Suisse et au Sénégal (Au-delà des rêves), etc. Tous ces projets sont représentatifs d'une démarche pragmatique basée sur l'échange horizontal. Ces jeunes ont définitivement jeté aux orties la vision parfois paternaliste et misérabiliste des générations précédentes. Rafraîchissant!

L'un des projets non primés nous a semblé intéressant: il s'agit d'une initiative du foyer du Grand-Saconnex, à Genève, où des ados ont créé «Le jeu de la solidarité» à partir des exemples concrets de solidarité vécus au sein du foyer. Ce jeu peut être commandé par mail à grand-saconnex@foj.ch ●

Virginie Estier dos Santos

JAB

1200 Genève 2

Cotmec_ Commission Tiers Monde
de l'Eglise Catholique
16, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève
tél. 022 708 00 78, fax 022 708 00 79
cotmec@worldcom.ch
www.cotmec.ch
CCP: 12-21551-1
Rédactrice responsable: Martyna Olivet
Imprimerie: Fornara, Ge
Maquette: Pascale Castella

